

Nom
Prénom
Rue
Code Postal
Commune

Au Cabinet de la Vice-Présidente de la Fédération
Wallonie-Bruxelles, Ministre de l'Education, de la
Culture et de l'Enfance
Place Surllet de Chokier, 15-17
1000 Bruxelles

Date

Madame la Ministre,

En tant que citoyen, je tiens à vous faire part de mon soutien au projet de création d'une école secondaire à pédagogie active à Genappe porté par l'asbl NESPA. Ce projet est porté par une quinzaine de parents dont les enfants fréquentent différentes écoles primaires du Brabant Wallon. Ils sont passionnés et convaincus des valeurs de la Pédagogie Active.

Genappe et ses Communes voisines que sont Villers-la-Ville et Lasne comptent un total de 40000 habitants. En Brabant Wallon, il y a en moyenne une école pour 10400 habitants. Il y a un décalage important au niveau de l'offre scolaire dans cette zone géographique. Les écoles secondaires les plus proches de cette zone étaient complètes ou quasi complètes (1 ou 2 places disponibles) à la rentrée 2015-2016. Les prévisions démographiques annoncent 3 à 4000 jeunes de plus en âge de fréquenter l'école secondaire d'ici 2025. La création de cette école permettra d'en accueillir environ 600. Je vous demande dès lors d'apporter une réponse positive au dossier de candidature déposé par l'asbl NESPA.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signature